



Les Amis de Gaston Doumergue

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 18 février 2017 - 17h Salle polyvalente

Ordre du jour
Bilan moral
Bilan financier
Questions diverses

Présents: 25

Invité : J. BILLING (Midi libre)

Adhérents Excusés : Mmes BIDAUD, LOUP, GAYE, ZELLMAN, M. et Mme MOREAU, M. POQUILLON, M. POTRIQUET, M. SCHWAB.

Invités Excusés : M la Sénatrice Maire V. LOPEZ, Mme La Députée F. DUMAS, Messieurs les Députés M. CAVARD, W. DUMAS, F. VERDIER et M. VAGNINAY, Directeur patrimoine DRAC NIMES.

Procurations : 5

Mme la présidente remercie l'assistance. Elle débute en précisant que comme nous n'avons plus le droit de rentrer dans la maison de Gaston Doumergue, nous faisons cette AG dans cette salle.

Même si elle comprend le fait que la maison est en rénovation donc interdite au public, elle n'accepte pas de ne plus pouvoir y faire les réunions du bureau, ni de pouvoir chercher le courrier sachant que cette maison est notre siège social depuis 1991 et inscrit à la préfecture en tant que telle.

Elle rappelle l'historique : Gaston Doumergue a fait don de sa maison à sa mort en 1937 à la municipalité d'Aigues Vives qui a accepté cette donation par délibération du conseil.

Depuis 1991, l'association a « joué le jeu » avec les municipalités successives. Nous avons géré et complètement valorisé cette maison en faisant des visites, des expositions, des concerts, des rallyes.

Gaston est un petit garçon d'Aigues Vives qui est devenu député, sénateur, plusieurs fois ministre, président du Conseil et enfin Président de la République Française.

En 2012, nous avons obtenu le Label « Maison des Illustres » il faut ouvrir la maison 40 heures par an pour le conserver ...

En 2013, Le préfet Hugues BOUSIGES, comprenant le devoir de tous de conserver cette maison et la mémoire de Doumergue, a convoqué le maire et plusieurs responsables, il a annoncé que l'Etat pouvait donner 100 000€ ; aux autres institutions Sénat, CR, CG de trouver des subventions pour rénover cette maison.

Dès le départ, nous n'avons pas été associé à ce projet d'environ 300 000€, ni au choix de l'architecte.

En aout 2015, nous avons découvert le projet qui comprenait la destruction de la verrière. En désaccord avec ce projet et grâce au soutien d'un nombre important de personnes, nous avons pu obtenir la préservation de cette verrière.

Sans plus de concertation malgré la mise en place d'un comité de pilotage et seulement 2 réunions, les travaux ont débuté en mai 2016.

Nous avons donc fait notre AG le 13 février 2016 à la maison de Doumergue et le 19 mars une conférence de notre éminent Jacques VIGIER ayant pour thème :

« La 4^e République à l'ombre du Général De Gaulle ».

Nous avons rassemblé tous nos dons, achats, documents, vitrines et autres et avec l'autorisation orale du maire nous en avons déménagé une partie dans le bureau du président.

La maison a été ensuite fermée au public.

En septembre, nous avons participé à la journée des associations.

Le 16 du même mois, accueilli pour l'occasion à la Médiathèque, Jacques VIGIER nous a proposé une conférence sur le thème de : « Passeport pour l'Elysée » rassemblant plus de 20 personnes intéressées.

En octobre, nous avons été invité à une « réunion de chantier » en compagnie de M. FLAMENT de la SEGARD. Nous avons pu constater les plafonds refaits, les volets repeints, les marches de l'escalier rénovées, du beau travail avec quelques détails de finition remarquables par nous.

Puis plus rien jusqu'au 19 janvier 2017 où le maire a convié la présidente en mairie (pas le comité de pilotage).

Le maire, assisté de son adjointe à la culture, a informé que les meubles étaient revenus en attendant la 2^{ème} tranche de travaux qui coûtera 500 000€ dont 250 000€ environ pour les papiers peints, les murs dégradés par l'humidité... Il faut chercher de l'argent, des subventions.

La mairie s'est rapprochée de la fondation du patrimoine pour obtenir de l'aide.

Le maire confie qu'il n'a pas assisté à la réunion de fin de chantier, laissant faire le travail à l'architecte.

Ce montant suscite des réflexions dans l'assistance. Au départ, il n'était pas question de deux tranches mais d'une seule à 300 000€. Combien coûte le prix au m² ? Environ 1000€ pour une rénovation sur Aigues Vives. Pourquoi si cher ? La présidente précise qu'il a été convenu de refaire les papiers peints comme ceux à la mort de Doumergue en 1937.

Au total, des travaux de rénovation pour 800 000€ semblent énormes aux yeux des citoyens d'Aigues Vives. Où passe notre argent ?

La présidente reprend la parole pour relater les derniers événements.

L'association des amis de Gaston Doumergue est en relation directe avec le ministère de la Culture pour les « Maisons des Illustres ».

Nous avons dû répondre à 2 courriels émanant de leur service. Un, concernait la brochure des maisons des illustres. Une photo du bureau du président plus des ajouts au texte sur la maison de Doumergue ont été transmis pour la prochaine parution précisant que la maison serait fermée pour travaux encore en 2017.

L'autre courriel nous demandait le nombre de fréquentation des visiteurs pour les années 2014 et 2015. Afin de répondre à cette demande, la présidente indique qu'elle s'est rendue

à la maison Doumergue pour récupérer ces informations laissées dans le bureau du président. A sa surprise, il n'y avait pas d'électricité donc pas de lumière, pas de chauffage, la serrure donnant sur la cour a été changée et elle a dû passer par la médiathèque pour accéder au bureau du président ...

Suite à cet incident, nous avons demandé au maire par courriel un double de la clef, de mettre du chauffage au moins dans le bureau du président. Il nous a répondu que par souci d'économie le chauffage avait été réduit...que nous pourrions récupérer nos documents accompagnés d'un agent municipal et que pour la sécurité, cette maison restera totalement fermée.

Après tant d'années passées à s'occuper de cette maison, la présidente exprime sa vexation d'être traitée comme un enfant !

Mme CHICK demande où était la sécurité pendant toutes ces années où nous faisons visiter à plusieurs personnes à la fois et aux enfants et ce malgré les plafonds qui menaçaient de s'écrouler ! Nous ne remettons pas en question le fait de ne pas pouvoir faire visiter, la maison n'étant pas remise en ordre mais les membres du bureau ont été garants pendant 26 ans du trousseau de clefs de toute la maison et sont réduits à faire leur réunion ailleurs sous prétexte de sécurité. C'est tout simplement un abus de pouvoir.

Mme LABATUT compatit et prend note et posera des questions au maire et son adjointe.

Mme PERETTI-DANGLADE lui demande de le faire au Conseil Municipal afin de tenir informer tout le conseil.

La présidente ajoute que le bureau a décidé de faire un communiqué de presse et une lettre ouverte pour informer les institutions de cette situation humiliante.

Le 8 février dernier, nous avons été contacté par un journaliste du ML qui nous a annoncé la visite du préfet à notre grande surprise, n'étant ni informé, ni convié, ni associé ! Nous sommes bien devenus INDESIRABLES !

Mme BONFILS intervient en déclarant solennellement que nous avons sauvé la maison de Gaston Doumergue.

Elle et sa sœur se souviennent de l'état de cette maison dans leur jeunesse. Les papiers et livres étaient rongés par les rats, personne ne se souciait des dégradations et la maison natale de Doumergue a, belle et bien, été pillée !

La présidente rappelle l'importance d'ouvrir la maison pour conserver le label « Maison des illustres ».

Pour information dans les guides des « maisons des illustres » beaucoup de maisons sont inaccessibles aux handicapés.

Elle indique que l'association « Les Amis de Maurice Ravel » du Belvédère de Montfort-l'Amaury, a aussi des problèmes avec leur municipalité et fait lire un article paru sur le net. Ce qui peut nous conforter : « il y a pire que nous ».

La présidente informe qu'il faut un minimum de chauffage pour conserver les livres, il est suggéré d'acheter des déshumidificateurs peut être plus efficaces que le chauffage.

Il nous reste à faire vivre notre association, à être vigilant du futur de la maison de Doumergue.

Le maire ayant parlé de l'intégrer dans un circuit touristique, compétence culturelle de la communauté des communes ce qui nous inquiète vivement car rien ne nous assure que le maire ne décide pas de vendre cette maison à la communauté des communes, un jour...

Mme PERETTI-DANGLADE annonce officiellement que nous allons tout faire pour classer cette maison en « Maison Natale ».

D'autres projets pour l'avenir sont énoncés :

Une visite du château de MARSILLARGUES, une journée pique nique? Une exposition? Un rallye ? Un concert dans la cour ?

Pour célébrer les 80 ans de la mort de Doumergue, le 18 juin 2017, nous pensons faire poser une plaque aux arènes d' Aigues Vives qui ont été inaugurées par Doumergue lui même.

Jacques VIGIER propose une conférence sur le thème :

« 1914-1924-1934 Doumergue, président de {temps / tant} de crise » date à fixer autour du 18 juin prochain.

La trésorière présente, ensuite, le bilan financier de 2016 :

Dépenses : 316€ - Recettes : 675€ - Solde 2015 : 720€ = Trésorerie 1079€

Nous avons 350€ de subvention municipale (à savoir que le comité d'animation reçoit 35000€ ...)

La cotisation reste à 10 €.

Nous suggérons une adhésion pour les jeunes pour 1 € symbolique.

Les bilans financier et moral sont approuvés à l'unanimité.

Les membres du bureau démissionnent et se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Mme RABEUF LALOUX, présidente, M. SEGUY, vice président

Mme SCHWAB Secrétaire, Mme BIDAUD secrétaire adjointe

Mme POTRIQUET trésorière, Mme CHICK trésorière adjointe

Mme PERETTI - DANGALDE chargée des relations publiques

S'ajoute au conseil d'administration Messieurs TORNATORE et FREMYET ...

La séance est levée vers 19h20.

L'assemblée se termine par un apéritif en « l'honneur de Gastounet » autour d'un bon verre de vin d' Aigues Vives que Doumergue appréciait tellement qu'il s'en faisait livrer jusqu'à PARIS...

